

Développement régional—Loi

bles au développement de cette tendance, mais qui va serrer les freins? Les gens vont finir par faire la queue parce qu'ils sauront qu'on donne des subventions. Mais il faut avoir des moyens de freiner cette tendance, car les crédits sont limités. L'ancien gouvernement avait prévu, dans son Livre bleu, que ce programme coûterait 562 millions de dollars. J'ai demandé au ministre au comité si c'était le montant proposé par l'ancien gouvernement et il m'a répondu que oui.

Depuis la passation des pouvoirs du précédent gouvernement conservateur à l'actuel gouvernement libéral, le budget du ministère chargé du développement régional n'a pas augmenté d'un seul dollar. Le premier ministre (M. Trudeau) nous dit que les Conservateurs avaient comme idée fixe la réduction du déficit. Le déficit a eu beau augmenter de 3,5 milliards de dollars, pas un seul de ces dollars n'a abouti à ce ministère. Pourtant, quel autre ministère aurait plus que lui besoin d'argent? C'est un ministère qui aide les régions défavorisées. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Nous dépensons à l'heure actuelle jusqu'à 10 millions de dollars par jour pour subventionner le prix du pétrole. Bien que ce ministère n'ait pas reçu un cent de plus, il a fallu dépenser 1 million de dollars de plus par jour lorsque le prix du baril de pétrole est passé de \$35 à \$40. Le gouvernement aurait pu créer de nouveaux emplois si seulement il avait alloué une partie de cet argent au ministère du Développement économique régional.

Le ministre des Finances (M. MacEachen) nous dit que les mesures incitatives actuelles sont suffisantes. L'autre jour, j'ai entendu le premier ministre déclarer qu'étant donné le déficit de 14 milliards de dollars, les mesures incitatives actuelles sont suffisantes; pourtant, le budget du ministère de l'Expansion économique régionale n'a pas augmenté d'un liard. Au cours de la dernière campagne électorale, le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique ont déclaré que le précédent gouvernement avait réduit les fonds. Je puis nommer aux députés toute une série de localités où je n'ai pas obtenu de votes à cause de cette propagande. Pourtant, l'administration actuelle assise en face de nous refuse de prévoir un dollar de plus pour les régions démunies, et elle s'en tire les mains propres. Le préopinant, le député d'Annapolis Valley-Hants, nous a affirmé qu'à cause de l'inflation nous avons moins d'argent en termes réels. Son observation à ce sujet était intéressante car, en un sens, il a raison.

Il y a peut-être un moyen de contourner le problème. On fera la file à l'auge publique, au Trésor. C'est en vogue de nos jours. Notre société semble ne pouvoir rien faire sans «encouragements». «Les autres obtiennent des subventions, c'est donc dire que nous y avons droit». Quand on y habitue les gens, il faut alors s'attendre qu'ils réagissent de la sorte, je suppose. Chez les particuliers, cela s'explique, mais lorsque les compagnies et les entreprises fonctionnent sur ce même principe, alors la situation devient grave.

Il peut être vrai que les subventions directes s'imposent parfois mais, à mon avis, nous avons beaucoup plus besoin de capitaux à des taux d'intérêt moins élevés. Les compagnies ou hommes d'affaires en cause devront alors s'arrêter et se demander si vraiment ils ont besoin d'autant d'argent. S'ils doivent payer de l'intérêt, même à un taux réduit, ils seront forcés de réfléchir; ils se diront peut-être qu'ils n'ont pas besoin d'autant. Cela leur servira de frein.

● (1530)

J'ai une autre idée. Le gouvernement fédéral contribue, par exemple, 60 p. 100 des fonds à la province de la Saskatchewan. Il semblerait qu'il faut qu'une coopérative ou un ministère du gouvernement exploite quelque chose. En fait, ils donnent dans l'exploitation tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral leur verse de l'argent. Ils ne pourraient exploiter le Nord si ce n'était que le gouvernement fédéral leur donne de l'argent d'abord.

Au comité, j'ai suggéré qu'il devrait y avoir des vérifications, mais ce n'est pas le mot qu'il faut ici. Nous avons déjà des vérifications, mais après coup, une fois les dépenses faites, pour les confirmer. Ce qu'il nous faut c'est un système de contrôle des opérations en cours, pour éviter les gaspillages successifs. Au cours des années à venir, il arrivera bien souvent que des subventions soient affectées à des régions qui ne possèdent pas l'infrastructure technologique ni la main-d'œuvre qualifiée nécessaires dans un domaine précis. Aussi, on commettra inévitablement des erreurs et il sera nécessaire d'établir un système de surveillance. Quand le gouvernement fédéral prend une telle initiative, il est toujours accusé de s'immiscer dans les affaires des provinces. Comment contourner le problème? Je ne vois pas d'autre possibilité. Les contribuables ont le droit d'en avoir pour leur argent.

On m'a cité des exemples dans ma circonscription, en me demandant ce que je pouvais faire à ce sujet. Je ne peux même pas aller trouver le gouvernement ou le ministre pour leur dire ce qui se passe puisque l'entreprise est dirigée par un gouvernement provincial. Le gouvernement fédéral ne peut pas dépasser une certaine limite. On se contente de lui remettre une facture, mais il ne peut pas critiquer le gaspillage. Il n'est pas très indiqué de s'adresser à lui une fois l'entente signée. Au début, tout le monde signe de bonne foi. Oui, les parties concernées se réunissent et elles élaborent un projet. En réalité, l'étape de la planification est passionnante car il existe à ce niveau une étroite collaboration entre les deux échelons. La collectivité est même invitée à participer, et ainsi de suite. Tout n'est plus qu'une question de formalité. Cependant, une fois que l'accord est signé, qu'il est en vigueur et que son application a été confiée au gouvernement provincial, le gouvernement fédéral se retire convaincu que les autorités provinciales savent mieux que quiconque ce qui est dans leur intérêt et qu'elles peuvent se débrouiller toutes seules.

Je suggère que nous instituons un système de surveillance. Cela ne signifie pas nécessairement que ce système s'ingérera dans les activités des gouvernements provinciaux concernés. Le travail de surveillance ne devrait pas être exécuté par les personnes qui ont été les maîtres d'œuvre du projet. Cette mission devrait être confiée à quelqu'un de totalement étranger à l'idée. Il devrait être un observateur provenant d'un autre secteur et ne connaissant pas les personnes participant au projet et n'ayant pas la possibilité de développer des rapports étroits avec elles. Il pourrait par contre rendre des comptes directement au ministre le quel pourrait alors identifier sans peine les secteurs où il semble y avoir du gâchis. Le ministre pourrait ainsi le signaler aux autorités provinciales. Si celles-ci ne prennent pas les mesures qui s'imposent, nous disposons d'un mécanisme pour révéler la situation au public.

Je fais allusion ici à la presse et aux partis d'opposition qui seraient intéressés à ce que la chose soit divulguée. Le rapport